



* Pro-
noncé a
Charen-
ton le
18. Jan.
1665.

SERMON QUATRIÈME.*

I. COR. X. 7.

7. *Et que vous ne deveniez idolatres, comme quelques uns d'entr'eux ; ainsi qu'il est écrit, le peuple s'est assis pour manger & pour boire, puis ils se sont levez pour jouer.*



HERS FRÈRES ;

L'idolatrie est vn peché si étrange, si contraire a la raison, & si indigne de l'homme, que l'on a de la peine a comprendre comment vne chose si monstrueuse a peu s'introduire dans le monde. De là vient, que ceux qui en ont recherché l'origine, n'en ont pas tous vne mesme opinion, chacun la rapportant a ce qui luy a semblé le plus apparant & le plus probable. Les Rabbins des Iuifs tiennent que le premier degré, par où l'idolatrie a commencé, est le culte du Soleil, & de la Lune & des autres étoiles errantes & fixes. Ils disent, que les hommes voyant

COSRI
Part. I.
§. 79.
pag. 39.
Moses
Mayemö
L. de Ido-
tol. c. x.
§. 1.

voÿant que Dieu a creé les cieux & les a-
stres pour gouverner le monde, les ayant
placez pour cet effet dans la plus haute
region de l'Vnivers , élevée d'un espace
presque infiny au dessus de nous , & se
servant de leur ministere pour la produ-
ction & conservation de toutes les cho-
ses , qui subsistent dans l'air & dans la
terre ; ils jugerent , que puis qu'il leur a
fait cet honneur, il entend aussi que nous
leur en rendions, les loüant, les celebrât,
& les venerant religieusement ; comme
les Monarques veulent , que leurs Mini-
stres & favoris soyent honorez par leurs
autres sujets , prenant l'honneur qu'on
leur fait pour vne partie de celuy, qui est
deu a leur propre Majesté. Qu'en suite de
cette pensée ils consacrerent aux Astres
certains lieux dediez a leur service , pre-
mierement des côtaux, des eminences,
& des bôcages ; puis des temples & des
autels, leur offrant des sacrifices , chan-
tant des hymnes a leur honneur, les ado-
rant & se prosternant devant eux, s'ima-
ginant que par ces services ils gagneroyét
les bonnes graces du souverain Createur,
en honorant ses Ministres, qu'ils confide-
royent comme Mediateurs & interces-
seurs

seurs entre luy & eux; instituez pour luy offrir nos services, & pour nous communiquer ses graces. Jusques-là il y a beaucoup d'apparence en l'opinion des Rabbins. Car il n'est pas croyable que les hommes ayent des-le commencement oublié & méconnu le grand Dieu Createur & conservateur du monde; dont ils avoyent appris l'existence & la providence par l'instruction de leurs peres, & étoyent encore confirmez en la creance de cette verité par la lumiere de leur raison naturelle, qui montre clairement a chacun qu'il n'est pas possible que cette grand' machine de l'Vnivers subsiste, & que cet ordre si beau & si constant de ses parties & de leurs mouvemens se maintienne; s'il n'y a quelque Nature souveraine, d'une sagesse & d'une puissance admirable, qui preside sur le tout. Et que ny le Soleil ny aucun des corps celestes ne soit ce Dieu souverain, cela est si evident, que les peuples les plus abrutis & les plus attachez au service du Soleil, ne l'ont pas entierement ignoré; comme il paroist par l'histoire des Yncas du Perou, où l'on n'adoroit que le Soleil & la Lune, en qualité de Divinitez souveraines,

que

Yncas

que l'un de leurs anciens Roys, nonobstant cette commune & ancienne religion de son pays, où il avoit été nourry des l'enfance, reconnut bien, que le Soleil n'étoit pas le souverain; parce disoit-il, qu'il va toujours dans vne mesme route, & se meut incessamment d'Orient en Occident, courant sur vne mesme ligne, sans jamais quitter ce travail; marque infailible de sa servitude & de la dependance de la volonté d'un autre, qui doit estre son superieur & son Maistre. Mais comme l'opinion des Rabbins sur l'origine de l'idolatrie est conforme aux apparences de la raison, elle s'accorde aussi avecque la tradition tant de l'Ecriture, que des Nations du monde. Car pour l'Ecriture, nous en apprenons qu'en effet l'idolatrie du Soleil & de la Lune est tres-ancienne dans le monde; comme il paroist par le livre de Job, écrit du temps de Moïse, ou mesme avant luy, où ce saint homme representant sa constance dans la pieté, & dans le vray & pur service de Dieu, proteste expressément, ^{Job 31.} que jamais son cœur n'a été seduit en secret, ^{26. 27.} regardant le Soleil luisant & la Lune ^{28.} quand elle fait sa course dans vne

gran-

grande clarté, pour baiser sa main de sa bouche, c'est à dire pour leur rendre l'adoration, que les idolatres avoyent accoutumé de faire en portant ainsi la main à la bouche; comme nous l'apprenons des livres des anciens Payens. Et il ajoute, qu'en yser ainsi est vne iniquité toute jugée, & que c'est renier le Dieu souverain. Cela mesme paroist aussi de ce que Moïse entre les autres especes d'idolatrie qu'il defend aux Israëlites, leur represente particulièrement celle-cy, qu'ils se gardent bien lors qu'ils verront luire dans les cieux le Soleil, la Lune & les étoiles, de se laisser flater & seduire par la beauté de leur lumiere pour se prosterner devant ces luminaires, & pour les servir. Mais les nations nous font foy de la mesme chose, qui raportent dans leurs Annales, * que les premiers & plus anciens hommes contemplant l'Univers, & la nature, ravis en admiration, creurent que le Soleil & la Lune étoient des Dieux eternels, & premiers dans le monde. D'où vient que les Egyptiens, fameux entre tous les idolatres, dans leurs chiffres, ou caracteres hieroglyphiques, peignoient la figure d'une

Deuter.
4. 19.

* *Diodore*
Sicil. L. I.
de sa
Bibl.

6101-

étoile pour signifier *vn Dieu*. Ce fut donc-
 là selon toute apparence le premier pas
 que firent les hommes dans *l'idolatrie*,
a' adorer les corps celestes en qualité de
 ministres de Dieu. Mais ce qu'ajoutent
 les Rabbins, que cela arriva précisément
 au temps d'Enos, fils de Seth, & petit fils
 d'Adam, & qu'Enos fut luy mesme du
 nombre de ces idolatres ; cela dis-je
 n'est qu'une fantaisie Iudaïque, frivole &
 sans fondement, qui n'est appuyée d'au-
 cune autorité de l'Écriture, & qui la cho-
 que plutôt que de s'y accorder ; l'Écritu-
 re honorant la posterité de Seth du nom
d'enfans de Dieu ; ce qu'elle n'auroit eu
 garde de faire, si Enos le fils de ce Patriar-
 che, eust luy mesme été idolatre. L'auteur
 du livre de la Sapience semble rapporter
 l'idolatrie a vne autre origine, disant qu'el-
 le a été *introduit* pour la vaine gloire des
 hommes ; servant & suivant, comme il
 dit vn peu plus bas, ou leur passion, ou la
 tyrannie de leurs Princes ; leur passion,
 quand affligez de la perte d'un enfant,
 ou de quelque personne, qui leur étoit
 chere, ils la consacroyent, ou deïffoyent
 apres sa mort, comme en vsa Ninus pre-
 mier Roy des Assyriens a l'endroit de son
 fils

R. Mos.
Maym.
vbi supr.

Sap.c. 14.
 15.

fils Belus, & long temps depuis, Cicéron
 l'orateur Romain, qui deïfia Tullie sa
 fille pour se consoler de sa mort. Ils sui-
 voyent la tyrannie de leurs Princes, lors
 que par leur ordre ils les adoroient ou
 eux mesmes, ou quelcun de leurs prede-
 cesseurs, dont la memoire étoit illustre,
 soit pour leurs grandes & hautes actions,
 soit pour leur bonté & beneficence, soit
 pour l'invention de quelque chose utile
 au genre humain. Plusieurs des anciens
 Peres ont suivy cette opinion. En effet il
 est evident, que c'est de là que venoyent
 tous les Dieux des Egyptiens, des Syriés,
 des Grecs & des Romains; leurs noms
 & les monumens de leurs plus ancien-
 nes histoires découvrant clairement, que
 c'étoyent les premiers Princes de ces na-
 tions, canonisez & deïfiez apres leur
 mort; quoy que leurs sages en ayent
 voulu dire dans les derniers temps du
 Paganisme, qui voyant l'absurdité pal-
 pable de cette erreur, qui donnoit le nom
 & le service de Dieu eternal & immor-
 tel, a des creatures nées & mortes, chan-
 gerent toute leur histoire en allegorie,
 entendant par leurs noms, le Soleil, la
 Lune, les autres étoiles, la terre & les
 ele-

elemens, & prenant les actions, & les accidens, qu'en racontoit l'histoire, pour des descriptions mystiques & figurées des qualitez & des effets de ces choses naturelles. Il n'est pas difficile d'accorder ces deux opinions sur les commencemens, & sur l'origine de l'idolatrie, en distinguant les deux especes l'une d'avec que l'autre; l'une, qui est simplement l'adoration d'une creature; & l'autre qui est l'adoration d'une image. Les Rabbinns considerant la chose en general, ont dit que l'idolatrie a commencé par le service des étoiles; L'auteur de la Sapience parlant simplement & precisement de l'adoration des images, comme il paroist par tout son discours, la fait venir de la vanité des hommes. Ces deux sentimens sont vrais l'un & l'autre. Car il paroist que l'adoration simple des fausses divinitez a été pratiquée dans le monde avant l'invention de les servir avec des images; jusques-là que mesme depuis qu'elles furent introduites dans leur service, il y a eu par my les Payens des nations entieres, qui en ont rejetté Ceſt. dans l'usage; comme les Perſes, les Scythes, Origene les Nomades, & les Egyptiens au com- L. 7 P.
384.

i men-

Lucien
de Dea
Syria
Varro
apud
Aug.
L. 4. c. 31.
de Civit.
D.
+ Tacit. de
morib.
German.

Gen. 31.
30, 34.

mencement , & les plus anciens Romains , qui servirent leurs Dieux cent soixante dix ans, sans aucunes representations materielles ; & vn ancien historien Romain dit des Allemands de son temps, * qu'ils tenoyent pour vne chose impie de renfermer les Dieux entre les murailles d'un temple, & de les représenter en aucune forme humaine. Mais apres tout il est certain , que le service des images étoit tres-ancien entre les peuples d'Orient ; comme il se voit par les Dieux de Laban , que Rachel avoit dérobez, & qui n'étoient que de petites figures d'hommes ; plus de deux cens ans avant l'issuë des Israëlités hors d'Egypte. Et leur peché dans le desert , quand ils firent fondre le veau d'or , montre que cet abus étoit desja commú dans le monde, de consacrer a ce que l'on adore , des figures de fonte & de sculpture. Mais chers Freres , il n'importe pas beaucoup de sçavoir les origines de l'idolatrie. Le tout est d'en bien connoître le venin pour nous en garder, & de mediter attentivement ce que le Seigneur nous en apprend en sa parole. Certainement il n'y a point de peché pour lequel il témoi-

moigne plus d'aversion & plus de haine, ou qu'il menace d'une punition plus certaine & plus rigoureuse. Pour nous en donner de l'horreur & nous en découvrir la malignité, l'Écriture l'appelle un *adultère*; & la compare à la débauché d'une femme, qui delaisant son legitime mary, se prostituë impudemment aux étrangers; le plus vilain & le plus infame de tous les crimes. Les livres divins sont pleins de cette comparaison; qui nous montre, que c'est renoncer à l'alliance de Dieu, & violer l'honneur qu'il nous a fait nous daignant prendre pour son épouse, que de donner comme font les idolatres, à aucun sujet étranger le respect, la fidelité & le service, que nous luy devons. Et pour nous représenter combien ce peché luy deplait; il nous dit, qu'il est un Dieu jaloux, c'est à dire qu'il est tres-sensible à cette infidelité, & qu'il ne laissera point impuny celuy qui l'aura commise. C'est pour ce mesme dessein, qu'il punit si severement le crime des Israélites, quand ils firent le veau d'or, dans le desert. Et c'est pour nous détourner de tout commerce avec un peché si abominable; que S. Paul nous

en represente l'exemple dans ce texte ; *afin (dit-il) que vous ne deveniez pas idolâtres ; comme quelques uns d'entr'eux , ainsi qu'il est écrit Le peuple s'est assis pour manger & pour boire, puis ils se sont levez pour jouer.* Pour vous faire bien entendre quelle fut cette faute des Israëlités , nous nous proposâmes de traiter premierement , quel étoit l'objet , qu'ils pretendoyent représenter en cette figure d'or de fonte , & à qui ils rapportoyent l'honneur , qu'ils luy firent ; & puis de vous expliquer en second lieu , quel étoit cet honneur , qu'ils luy rendirent , & en quelles actions il consistoit. Et quant au premier point nous vous montrâmes s'il vous en souvient , que leur intention étoit , que cette figure fust au milieu d'eux vn symbole , vne représentation & vn memorial sensible de ce mesme Dieu eternal , qui les avoit tirez d'Egypte , l'absence de Moïse , qui leur étoit vn gage visible de sa presence dans leur camp , leur ayant suggeré cette pensée ; & nous vous expliquâmes aussi les raisons pourquoy ils choisirent pour ce dessein vne figure de cette forme , plûstot que de quelque autre. La brieveté du temps ne nous permit pas de
passer

passer alors a la consideration de l'autre point, de l'honneur qu'ils luy rendirent ; & je crains que la rigueur de celuy-cy ne nous oblige maintenant a en resserrer le discours en moins de paroles, que l'étenduë & le merite du sujet ne le requeroit. Dieu veuille nous assister par la vertu & la lumiere de son Esprit si efficacement, que sans abuser de vôtre patience, je puisse ne rien oublier de ce qui sera important & necessaire a vôtre edification. S. Paul ne fait que toucher en peu de mots les choses que ces Israëlitites firent a l'honneur de leur image de fonte. Premièrement il marque couvertement & en general seulement, qu'ils luy rendirent des honneurs divins, quand il leur donne le nom *d'idolâtres* ; Car il signifie clairement, qu'ils l'ont été, nous defendant *d'estre idolâtres, comme* (dit-il) *quelques uns d'entr'eux* ; Il entend evidemment *qu'ils l'ont été*. Or tout le monde est d'accord, que dans l'usage de ces saints auteurs, le mot de *latrie* signifie le service, ou le culte du vray Dieu ; l'honneur, qui n'est deu qu'a luy seul. Il nous declare donc expressement, que les honneurs, qu'ils firent a cette image, étoient

des honneurs divins. Et le nom *d'idole*, qu'il donne a leur image, l'induit aussi clairement. Car encore, que le mot *d'idole* selon la raison de son origine, & l'usage des anciens auteurs Grecs, qui ont veſou dans les tenebres du Paganisme, s'employe indifferemment pour toute sorte d'image & de ressemblance, soit bonne, soit mauvaise, la verité est pourtant, que les Ecrivains du N. T. & tous les auteurs Ecclesiastiques du Christianisme, prennent touſjours le mot *d'idole*, en mauvaise part, pour signifier non simplement vne image, mais vne image, dont on abuse dans la religion, luy rendant contre le commandement de Dieu des honneurs religieux, qui n'appartiennent qu'a luy. Ainsi l'eloge *d'idolâtres*, que l'Apôtre donne icy aux Israëlités, les condamne comme coupables *d'idolâtrie*, du plus grand de tous les crimes, qui fait a vne chose créee des honneurs, qui ne sont deus qu'au createur; comme si dans l'Etat quelcun rendoit a l'vn des sujets les hommages & les honneurs, qui n'appartiennent qu'au Prince souverain; Ce qui doit estre soigneusement remarqué contre la vanité de quelques vns, qui seduits par

par

par je ne ſçay quelles perites raisons frivoles excuſent Aaron & ces Iſraëlites, nous voulant faire croire, qu'ils ne pecherent point en la facture de leur veau d'or, ny dans les ſervices & honneurs qu'ils luy rendirent ; L'autorité de S. Paul écrase icy toutes leurs ſubtilitez en vn mot, prononçant clairement que ces Iſraëlites ont été ~~idolâtres~~ ; & réduit tous leurs advocats ou a nier ſon autorité, ou a ſouſtenir que *l'idolâtrie* n'eſt pas vn crime ; deux partis également deſeſperez, & dont aucun vray fidele ne choiſira jamais ny l'vn, ny l'autre. Les Iuiſs meſmes, qui ne reconnoiſſent pas S. Paul, & qui d'ailleurs ſont ſi jaloux de l'honneur de leurs Peres, que jamais ils ne condamnent aucune de leurs actions, que quand ils y ſont forcez par la derniere extremité, donnent pourtant les mains en cét endroit, l'vn de leurs plus eſtimez Docteurs écrivant expreſſement, qu'encore que les adorateurs du veau d'or adreſſaſſent leur intention au Dieu d'Iſraël, ils ne laiſſoyent pas pourtant de l'offenſer, & de pecher contre ſa Majesté ſouveraine. La confeſſion de ce pauvre Iuiſſ reconnoiſſant dans ſon aveuglement le

COSRI
parte 4.
S. 14.
pag. 258.

crime de ses Peres, fait que je ne puis voir sans indignation, que dans la lumiere du Christianisme il se treuve des gens ou assez stupides pour ne pas reconnoistre vne verité si éclatante, ou assez hardis pour faire l'apologie de ceux, que toute l'Ecriture du Vieux T. & S. Paul apres elle a expressement appellez *idolâtres*. C'est donc ce que l'Apôtre en dit en general. Mais quant aux actions, en quoy consistoit leur idolatrie, il n'en nomme qu'une particulièrement, qu'il rapporte du livre de l'Exode, *ainsi qu'il est écrit* (dit-il) *Le peuple s'est assis pour manger & pour boire; Puis ils se sont levez pour jouer.* Vous treuverez peut estre étrange, que S. Paul nous allegue vne action qui semble innocente, pour marque de l'idolatrie de ces gens. Car qu'y a-t-il de plus innocent, que de *s'asseoir, & de manger & de boire, & puis en suite de jouer*? l'avouë que ces actions considerées ainsi en general peuvent estre innocentes; Mais puis que les circonstances des choses, c'est a dire le lieu & le temps, où elles se font, & le motif, & le dessein, & la fin de ceux qui les font souillent fort souvent les actions les plus pures d'elles mes-

mesmes, & rendent criminelles celles qui sans cela seroyent innocentes, avant que de rien prononcer de celles-cy il faut necessairement considerer quel a été ce *manger & ce boire & ce jeu* que l'Apôtre condamne d'idolatrie. Mais parce que cela depend de quelques autres actions du peuple, qui avoyent precedé celles-cy, je vous prie de me permettre de vous les représenter avant que de parler des suivantes, que l'Apôtre a icy touchées. Moïse dit donc premierement, qu'Aaron ayant fait le veau d'or, dénonça au peuple, que c'étoit le symbole & le monument du vray Dieu & le gage sensible de sa presence au milieu d'eux, en ces mots, *C'est icy ton Dieu ô Israël, qui t'a fait monter hors d'Egypte*. Apres cette action impie, directement contraire a l'expresse défense de Dieu, *Tu ne te feras aucune image taillée, ny ressemblance des choses celestes ou terrestres*, le Prophete ajoûte, qu'Aaron bâtit vn autel devant cette figure; & qu'en suite il proclama; que le lendemain il y auroit feste solemnelle a l'Eternel; Il dit en troisieme lieu, que le peuple se leva le lendemain, pour chaumer & célébrer la feste. 4° Le Psalmiste tesmoi-

Pf. 106.
19.

gno

gne aussi expressement, qu'ils adorerent la figure en se prosternant devant elle, & il y a de l'apparence, que ce fut par cette action, qu'ils commencerent leur feste. Moïse continuât cette histoire, dit qu'en cinquiesme lieu, ils offrirent des holocaustes, & qu'ils presenterent des sacrifices de prosperitez. Enfin en sixiesme & dernier lieu, qu'ils acheverent la feste s'étant assis pour manger & pour boire, & puis apres ce repas s'étant levez pour jouïr. Voila les six actions, en quoy consiste l'honneur & le service qu'ils firent a cette image de fonte. Quand S. Paul ne nous auroit pas appris, par la qualité d'idolâtres qu'il donne a ceux, qui les firent, que c'étoit vne idolâtrie, les choses memes le montrent clairement. Car il est certain, que ces six actions sont des cultes ou services, qui ne peuvent legitimement estre deferez a aucun autre qu'au vray Dieu. La premiere de ces actions est d'eriger & de consacrer vn autel; a laquelle il faut joindre la cinquiesme, qui en est vne suite, d'offrir des holocaustes & des sacrifices de prosperitez. Car on ne fait des autels que pour y sacrifier; C'est pourquoy les Grecs les nom-

nomment d'un mot, * qui signifie proprement, *un lieu a sacrifier*, Or tout le monde est d'accord que le sacrifice est un culte, qui n'appartient, qu'à la vraie Divinité. La parole de Dieu y est expresse; *Celuy (dit le Prophete Moïse) qui sacrifie a autre qu'à l'Eternel seul, sera détruit a la façon de l'interdit.* Il dit en general *qui sacrifie*; donnant a Dieu seul, tous les actes de cet ordre, c'est a dire tous les sacrifices, & nous defendant de les offrir a aucun autre, sur peine de damnation & de perdition éternelle, figurée par l'ancienne destruction a la façon de l'interdit. Pour donc ne s'y tromper pas, il faut sçavoir distinctement tous les actes compris sous le nom de sacrifices. Il y en a de deux sortes; les vns externes, où l'on offre vne chose corporelle & visible; & les autres interieurs & spirituels, où l'on offre les actes interieurs & spirituels de l'ame, la foy, l'esperance, la repentance, l'invocation, la priere, l'action de graces. Quant aux sacrifices externes, a qui ce nom convient proprement, ils se font ou de choses animées, comme ceux où l'on immoloit des agneaux, des boucs, des chevres, des bœufs; ou de choses inanimées

Exod. 22.
20.

mées ou solides , comme étoient les gâteaux , l'encens , la farine , ou liquides , comme l'huile , le vin , le miel & autres semblables. L'Apôtre comprend l'une & l'autre espece , quand il dit , que le sacrificateur est étably pour *offrir des dons & des victimes* ; entendant par les victimes les animaux , qui étoient *immolez* , & par les *dons* , les choses inanimées , qui étoient offertes. En effet il n'y avoit que les sacrificateurs , qui eussent le droit , soit d'immoler les animaux , soit de presenter les dons a Dieu ; & comme il y avoit vn *autel* où étoient immolées les victimes ; aussi y en avoit-il vn autre où étoyent presentez les parfums. Il est vray que Moïse dit simplement , que les Israélites offrirent a leur image des holocaustes & des sacrifices de prosperitez , comprenant sous ces mots generaux toutes les choses , qui furent sacrifiées ; de quelque ordre qu'elles fussent , animées ou inanimées ; Si bien que s'ils offrirent de l'encens (comme il y a grand' apparence que la ceremonie ne se passa pas sans cela) cette offrande fit aussi bien partie de leur idolatrie , que l'immolation des animaux. C'est pourquoy le sage Roy Ezechias voyant

2. Roys
18. 4.

voyant que les Israélites faisoient des encensemens au serpent d'airain, le brisa, & l'appella *Nehustan* par mépris. L'âction de ce Prince ne pourroit se soutenir si l'offrande qu'ils faisoient de leur encens a cette figure, n'étoit vn service deu a Dieu seul. La plupart des anciens Docteurs du Christianisme l'ont assez reconnu, lors que parlant de l'or, de l'encens & de la myrrhe que les Mages présenterent a nôtre Seigneur, ils remarquent, que l'encens luy fut offert, comme a celuy qui étoit vraiment Dieu; Euseb. E. miss. hom. 4. de Epiph. On connoist qu'il est Dieu (dit l'un d'eux traitant ce sujet) puis qu'ils luy offrent l'encens, dedié aux sacrifices celestes. Et il ne sert de rien de repliquer, que l'on employe souvent l'encens & le parfum dans la vie civile sans le sacrifier, je l'avouë; Mais cela se fait pour l'usage des hommes, pour leur santé, ou pour leur recreation, & non pour la religion. Quand on l'offre ou a vn Dieu, ou a vne personne que la mort a éloignée de nôtre presence, ou a vne image, ou a vn autel, sujets qui n'entendent ny n'en reçoivent aucune utilité, c'est vn sacrifice, & il ne peut raisonnablement estre pris pour autre chose.

Les

Tertull.
de Corona
c. vii^o.

Les creatures sont pures (disoit autresfois Tertullien sur ce sujet) comme étant des choses de Dieu , & dans leur état naturel communes pour nôtre usage . Mais l'importance est de quelle façon vous en employez l'usage . Je puis aussi bien tuer un coq pour ma nourriture , que Socrate pour le sacrifier a Esculape , & si la mauvaise odeur d'un lieu m'importe , je ne fais point de scrupule de brûler un peu des parfums d'Arabie (c'est a dire de l'encens) Mais je ne le fais pas en la mesme maniere , ny avecque la mesme action , ny avecque le mesme apparat , que l'on le fait devant les idoles . Aussi sçavons nous par divers lieux de ce mesme auteur , que les Chrétiens de son temps , c'est a dire du commencement du troisieme siecle , qui se servoyent de l'encens & des autres drogues aromatiques pour chasser la mauvaise odeur des lieux , où ils se trouvoient , comme il le dit icy , & pour embaumer leurs morts ; comme il le témoigne ailleurs ; n'en employoyent point du tout en la religion . Ils se moquoyent mesme des Payens , qui parfumoient les images de leurs Dieux par devotion , pensant leur faire vn sacrifice fort agreable de l'encens qu'ils y consumoyent .

moyent. Ils mettoient expressement entre les autres heresies pour lesquelles ils condamnoient les Carpocratians , la coutume qu'avoient ces heretiques d'a- ^{Aug. 1. 7.} dorer & d'encenser certaines images , & ^{de Hares.} entre les autres celles de nôtre Seigneur Iesus Christ. l'en dis autant des autres offrandes , comme de pain & de gasteaux, & autres choses semblables. C'est vn vray sacrifice de les offrir en la religion, qui par consequent n'appartient qu'a Dieu seul. C'est la raison pourquoy S. Epiphane met entre les heretiques des ^{Epiph.} femmes, qui de son temps, a certain jour ^{Heres.} de l'année offroyent a la sainte Vierge ^{79.} Marie sur vn char couvert d'vn l'inge vne espee de gâteau , que les Grecs appelloient *Collyris* ; d'où il donne le nom de Collyridiennes a leur feste ; puis mangeoyent le gâteau toutes ensemble. Il les reprend rudement , & les accuse d'idolatrie , appellant expressement leur devotion *idolatrique* , ou *faisense d'idoles* * Et ^{* εἰδω-} la faison dont il les combat est notable. ^{λασισίον}

Car la principale preuve qu'il employe pour les convaincre est tirée de ce que l'Ecriture ne nous commande nulle part les honneurs , que ces femmes faysoient

a la

† *ibid.*
p.1062.
A

a la Vierge † *Quelle Ecriture nous en a parlée ?* leur dit-il. *Quel Prophete a jamais permis d'adorer un homme, pour ne pas dire une femme ?* Pleust a Dieu que l'on s'en tint a cette juste & raisonnable regle, de ne recevoir en vsage parmy les Chrétiens, aucun service religieux, qui ne nous ayt été expressement enseigné, ou permis, par les Prophetes & Apôtres de Dieu ! Mais s'il nous est defendu d'offrir aucun de ces sacrifices extérieurs & corporels a autre qu'a Dieu ; beaucoup moins nous est-il permis de presenter a aucun autre qu'a luy les spirituels & intérieurs. Et pour ne point parler des autres, comme de la foy & de l'esperance, dont Dieu seul est le legitime objet, le mesme est clair de la priere religieuse, offerte a Dieu d'un cœur pur & ardent, dont l'encens d'Israël étoit autresfois la figure, selon ce

Ps.141.2.

que dit le Psalmiste, Que ma priere soit adressée devant toy ; comme le parfum. En effet nous ne voyons point dans l'Ecriture aucun commandement de prier autre que luy, ny aucun exemple d'une oraison religieuse adressée a autre qu'a luy, & il ne se voit point non plus que l'Eglise des trois premiers siècles ayt prié ny invoqué.

ja-

jamais autre que Dieu dans ses services, soit particuliers, soit publics. Et le sens naturel nous montre ce me semble, que cela ne se peut faire autrement. Car adressant nos prieres religieuses comme nous faisons, a vne personne, que nous ne voyons, ny ne discernons par aucun de nos sens, nous supposons pour vne chose certaine, & dont nous avons vne ferme creance, qu'elle ne laisse pas de nous ouïr, & d'entendre non seulement les paroles de nos bouches, mais les mouvemens & les sentimens mesmes de nos cœurs; ce qui ne se peut supposer que d'une personne qui est Dieu, d'une nature infinie, presente en tous lieux en vn mesme moment, soit donc conclu que l'autel & le sacrifice soit exterieur, soit interieur, est vn honneur purement divin, qui ne peut sans sacrilege estre deferé a aucun autre qu'au Createur. L'en dis autant de *l'adoration*, que le Psalmiste témoigne avoir été renduë par les Israélites a leur image de fonte; Et que l'adoration soit vn culte, qui n'appartiennë qu'a Dieu seul, nôtre Sauveur Iesus Christ nous le montre, quand il allegue ces paroles des anciennes Ecritures; *Tu adoreras*

Matth.
410.

le le

le Seigneur ton Dieu, où il entend que l'on l'adore seul, comme il l'exprime dans l'autre partie du verset, & a luy seul tu serviras. Toute l'Eglise de l'ancien Israël l'a toujours creu & enseigné ainsi ; & l'Apostolique qui luy succeda, a constamment retenu & pratiqué la mesme doctrine, sans qu'il paroisse rien dans tout ce qui nous reste de ses vrayz monumens jusques au quatriesme siecle, qui apporte aucune exception, restriction, ou distinction a cette maxime generale, qu'il ne faut adorer que Dieu seul. Cette adoration se faisoit en deux manieres ; ou en se prosternant, ou en portant la main a la bouche & la baisant, comme nous l'avons desja touché ; ny l'une ny l'autre ne se doit rendre qu'a Dieu, parce que l'une & l'autre est dans la religion l'hommage & la reconnoissance que nous luy faisons de nôtre soumission & servitude, & de sa souveraine & incomprehensible Majesté. Dieu exprime luy mesme l'une & l'autre maniere d'adoration, lors que parlant a Elie, il ne reconnoist pour siens que ceux dont *les genoux ne se sont point flechis devant l'idole, & dont la bouche ne l'a point baisée.* J'avouë que le mot d'adorer se

I. Roys
19.18.

se prend souvent dans le vieux Testamēt pour vne salutation civile qui se faisoit entre les anciens ou par le baiser, ou par l'agenouillement, ou par l'abbatement du corps tout entier; comme les Orientaux le pratiquoyent, quand ils saluoyent leurs Princes. Mais il y a vne grande & manifeste difference entre cette adoration, & celle dont il est icy question. Celle-là se rend a vn homme qui est vōtre Prince ou vōtre concitoyen sur la terre, que vous voyez & a qui vous parlez, & a qui vous rendez cet office non comme vn acte de religion, mais comme vn témoignage ou du respect, ou de l'amitié, que vous avez pour luy. Mais l'adoration dont nous parlons, est vn culte religieux, que l'on rend a vne nature presente, mais invisible & incomprehensible; comme celle que l'on rend au vray Dieu; ou a des personnes absentes & que nous ne pouvons ny voir ny entendre, comme l'adoration dont les Payens honoroyent ou les demons, ou les hommes, qu'ils servoyent; ou enfin celle que l'on deſote a des choses insensibles & inanimées, comme au Soleil, aux étoiles, aux elemens, aux images & aux monu-

mens, comme étoit l'adoration que les Payens rendoyent a toutes ces choses pour le rapport qu'ils croyoyent qu'elles avoyent avecque l'objet de leur culte. De toutes les especes de cette adoration religieuse, l'Ecriture n'approuve & ne permet, que la premiere; & décrie & condamne par tout constamment les deux dernieres. Ainsi la question n'étant pas de l'honneur civil & humain, que l'Ecriture signifie quelquefois par le mot *d'adorer*, mais du culte religieux, qui est le sens où elle prend le mot *d'adorer*, tres-souvent dans le Vieux Testament, & toujours dans le nouveau; il est evident, que l'ambiguité de ce mot ne nous empesche pas d'inferer de l'Ecriture, que l'adoration religieuse est toute entiere deuë a Dieu, sans que l'on puisse en deferer aucune partie ny aucun degré a la creature pure & simple de quelque ordre, & de quelque qualité & excellence, qu'elle puisse estre. La seconde & la troisieme action des Israëlitites, est qu'une feste solemnelle leur ayant esté assignée devant leur image pour le lendemain, ils la chaumerent & celebrent avec affection & diligence. L'action au fond est aussi

aussi vn honneur, qui ne se doit qu'à Dieu
 seul. l'avouë que les enfans peuvent ce-
 lebrer le jour de la naissance de leur pe-
 re, les disciples de celle de leur maistre,
 les sujets le jour de celle de leur Prince.
 Mais ce n'est qu'un honneur humain &
 civil, où l'on perpetuë autant que l'on
 peut, la memoire des personnes de meri-
 te, par le recit & la louange de leurs a-
 ctions & de leurs mœurs. Et c'est ainsi
 que les premiers Chrétiens celebroyent
 les jours de la mort des Martyrs, en re-
 merciant Dieu de la grace qu'il leur avoit
 faite de souffrir pour son nom, & rappor-
 tant leurs combats pour l'exemple & l'in-
 struction de l'Eglise; & non pour leur
 rendre aucun service religieux, ny celuy
 de l'invocation, ou de l'hymne a leurs es-
 prits, ny celuy du baiser, ou de l'encen-
 sement a leurs reliques, ou a leurs ima-
 ges; toutes choses dont il ne paroist pas
 vne trace dans les memoires du premier
 Christianisme, jusques au quatriesme sie-
 cle. Mais comme le service religieux
 n'est deu qu'à Dieu seul; il est evident,
 que la feste ainsi proprement nommée,
 que l'on celebre pour le service religieux,
 de celuy a qui elle est dediée, n'appartient

qu'à Dieu non plus. Enfin la sixiesme action des Israëlites, c'est a dire le festin & le jeu apres le repas, étoit encore vne suite & vne dependance du seul service du vray Dieu. Car vous sçavez, & l'Apôtre le touchera encore cy apres, que dans les sacrifices, & sur tout en ceux que l'on faisoit a la solemnité de quelque feste, les chairs des victimes se distribuoyent en partie aux Sacrificateurs, & en partie a ceux pour qui s'étoit offert le sacrifice; & les vns & les autres en faisoient festin, & se réjouissoient le reste du jour en la presence de Dieu, modestement & honnestement, chantant des hymnes en son honneur. Mais comme ces repas estoient saints & sacrez, parce que les viandes que l'on y servoit avoyent été offertes a Dieu, & levées de dessus son autel; vous voyez bien qu'à l'opposite le festin de ces Israëlites, où ils mangeoyent des choses sacrifiées a vne idole, sur vn autel impie & profane, & toutes les réjouissances, les jeux & les danses, par où ils finirent la feste, étoient des choses funestes & abominables, qui souilloient de l'ordure de l'idolatrie, tous ceux qui y participoyent. Ainsi vous

voyez

voyez que la dernière action de ces malheureux Israélites faisoit aussi partie de leur idolatrie ; Si bien que par vne profanation detestable ils defererent a vne idole fix parties du culte & du service divin, qui avoit été étably par le Seigneur au milieu de ce peuple. Les Payens mesmes faisoient vn semblable jugement de toutes ces actions, les tenant pour partie de l'honneur & du service divin, qui ne peut estre deféré qu'a la Divinité ; comme nous le lisons encore dans le discours, qu'un ancien auteur Grec fait tenir au Philosophe Callisthene a la table d'Alexandre le Grand, où représentant les differences des honneurs divins & humains, il dit, qu'il n'y a que la Divinité a qui l'on bâtit des temples, & a qui l'on consacre des images, * a qui l'on offre des sacrifices avec des aspersions ; que l'on luy chante des hymnes ; qu'aux hommes on donne simplement des loüanges ; Que l'on saluë les hommes en les embrassant ou en les baisant ; qu'a la Divinité infiniment élevée au dessus de nous est deuë l'adoration ; * Ils ont bien jugé des honneurs propres a la Divinité & incommunicables aux hommes. Ils se

*Arrien
des faits
d'Alex.le*

*gr. L. 4.
p. 85.*

** ἀ-
γάλ-
ματῶ*

** προσ-
κύρησις*

k 4 sont

sont lourdement trompez dans le choix
 de la Divinité même , ayant pris pour
 des Dieux des creatures ou corrupti-
 bles & mortelles, ou insensibles & inani-
 mées , ou qui pis est , méchantes & infam-
 mes, Benissons Dieu Freres bien aymez,
 de ce qu'il a daigné nous tirer des tene-
 bres du Paganisme par l'Evangile de son
 Fils, & nous affranchir du service des
 creatures pour luy rendre a luy seul vray
 Dieu le culte , l'honneur , & la religion
 qui luy appartient. Fuyons tout ce qui
 est contraire a la pureté de sa sainte dis-
 cipline, & nous gardons des débauches,
 des festins & des jeux, des danses & des
 réjouïssances profanes de cette saison ;
 les miserables restes de l'erreur & de la
 superstition des Payens, comme cela vous
 a été représenté autrefois. Et que per-
 sonne ne se flate de ce que Dieu permet-
 toit autrefois quelques vnes de ces cho-
 ses a son peuple durant son enfance. Ou-
 vrez que leurs réjouïssances étoient so-
 bres & sacrées devant son sanctuaire ; au
 lieu que celles du siecle sont toutes mon-
 daines ; l'age où nous sommes sous Iesus
 Christ, nous demande vne conversation
 plus grave, & plus éloignée de la terre ;
 puis

puis que le temps est venu où les vrais adorateurs doivent adorer Dieu en esprit & en verité ; pour ne pas vous dire, que quand ces divertiffemens nous seroyent permis en toute autre saison, celle-cy nous les defend, qui nous appelle premierement au jeusne & aux larmes & a vne serieuse reformation de vie pour appaiser cette grand' colere du ciel, qui se déploye par tout sur nous ; & puis en second lieu au retranchement du luxe & des superfluitez, & a l'abondance des aumônes, pour récréer les pauvres membres du Seigneur, & pour soulager les necessitez de son peuple. Prenez aussi garde Chers Freres, qu'ayant été rachetez de la servitude du Soleil & de la Lune, les idoles des Payens, vous ne vous laissez éblouir a la lueur de l'or & de l'argent, le Soleil & la Lune de la terre, & les deux grandes idoles du monde, encore plus vaines & plus honteuses que les premieres ; Prenez garde que vous ne disiez a l'or, *Tu es ma confiance* ; que votre réjouissance ne soit d'avoir multiplié vos richesses, & de ce que votre main a trouvé force biens. Car S. Paul nous enseigne expressement que *l'avaricieux est idolatre* ; & l'a-

Iob 31.

24. 25.

va-

varice *vne idolatrie*. Il me semble qu'à son exemple nous pouvons bien dire de la luxure, de l'ambition, de l'ivrognerie, & de chacun des autres vices que ce sont les idoles de ceux qui les servent. La passion de chacun est son Dieu, son faux-Dieu; puis qu'il n'y en a qu'un qui soit vraiment Dieu. Servons-le donc seul, Ames Chrétiennes; Il est jaloux & ne peut souffrir de compagnon. Renonçons donc à toutes les idoles du siècle, de quelque étoffe qu'elles soyent, de chair, de terre, d'or, d'argent, d'air, de vent, ou de bouë, & n'ayons autre passion que d'adorer & de servir constamment, fidelement & religieusement ce grand Dieu, seul tres-bon, & tres-saint, tres-magnifique & tres-puissant pour couronner nos petits services d'une éternité heureuse & glorieuse au delà de tout ce que nous sommes capables d'espérer ou de souhaiter. Ainsi soit-il, & à luy seul vray Dieu, Pere Fils & S. Esprit soit honneur & gloire aux siècles des siècles. AMEN.

SER-